



Championnats Provinciaux en salle 2021 – 2022

Dimanche 9 Janvier 2022 à 10H00
Salle d'athlétisme du Blocry à Louvain – La Neuve

COVID SAFE TICKET OBLIGATOIRE OU TEST PCR à partir de 16 ans

Compétition à HUIS- CLOS – 2 accompagnants maximum pour les moins de 18 ans

MAILLOT DE CLUB ET DOSSARD OBLIGATOIRE

REGLEMENT

1. Les championnats provinciaux sont réservés aux athlètes dossardés auprès d'un club des 3 provinces concernées.

Aucune inscription d'un athlète d'une autre province ne sera acceptée

2. Pré – inscription obligatoire via le lien suivant le 18 décembre à 00H001 :
<https://liveathletics.be/champ/>

3. Clôture des pré-inscriptions le 2 Janvier 2022 à 23h59

4. PAS d'inscription, ni de modification le jour même.

5. Tarif : 3Eur / Épreuve avec maximum 3 épreuves par athlète

6. Entrée spectateurs : 5 Eur

Attention pour les masters (H et D), ils peuvent s'inscrire sous les conditions des sénior(e)s en ce qui concerne les haies (départ Starting Blocs - Hauteur et distance) et le poids.

Courses :

1. Confirmation 45 minutes avant l'épreuve. - Chambre d'appel : 10 minutes avant le début de la course.

2. Pour les courses les 60m et 60m haies sont en finales directes (FD) par catégories – Les séries seront faites en fonction du temps connu, la meilleure série court en première

Comité Organisateur : Les comités de la Région Bruxelles Capitale et des Provinces de Namur et du Brabant Wallon.

position.

3. Idem pour les 200m – 400m

4. Idem pour les 800m , le départ se fera en couloir (9 athlètes) ou en ligne (11 athlètes max) en fonction du nombre d'athlètes.

CONCOURS

ATTENTION : Le champion provincial sera le meilleur classé de sa catégorie dans l'épreuve.

POIDS

3 essais + 3 (pour les 8 meilleurs par catégories toutes provinces confondues)

SAUT HORIZONTAL

3 essais + 3 (pour les 8 meilleurs par catégories toutes provinces confondues)

SAUTS VERTICAUX

Perche :

1^{er} Concours : début à 1m81 + 20 cm → 2m21 + 10 cm

2^{ème} Concours : début à 3m51 + 20 cm → 4m11 + 10 cm

Pas de barrage

Pour la perche seul le dernier athlète (H et D) restant pourra choisir sa barre

Hauteur :

Cadettes et Masters Dames : début 1m05 + 5cm → 1m30 + 3cm

Scolaires à Seniores Dames : début 1m30 + 5cm → 1m55 + 3 cm

Cadets et Masters Hommes : début 1m15 + 5cm → 1m50 + 3cm

Scolaires à Seniors Hommes: début 1m45 + 5cm → 1m70 + 3 cm

Pas de barrage

Pour la hauteur seul le dernier athlète restant pourra choisir sa barre

PODIUM

Comité Organisateur : Les comités de la Région Bruxelles Capitale et des Provinces de Namur et du Brabant Wallon.

Remise des médailles pour le 1^{er(e)} de chaque Province, celles – ci seront remises 15 minutes après l'épreuve.

Comité Organisateur : Les comités de la Région Bruxelles Capitale et des Provinces de Namur et du Brabant Wallon.